

PREFACE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Adopté à l'unanimité par le Conseil municipal le 21 décembre 2006, le Conseil administratif est heureux et fier de saluer la publication du Plan directeur communal après plus de 4 ½ ans de travaux en 2 phases distinctes.

Il tient à remercier chaleureusement le bureau urbaplan ainsi que les membres de la commission ad hoc pour leur travail considérable et soutenu afin que ce projet de ville puisse voir le jour.

Ce document constitue un outil essentiel afin de conduire et maîtriser de manière réfléchie et cohérente le développement du territoire de notre commune pour les prochaines décennies.

Les avis et remarques des associations, groupements, entreprises et commerces, les citoyens ainsi que les commissions du Conseil municipal ont été largement pris en considération afin de répondre au plus près aux attentes de la population versoisienne.

Avec son statut de Ville avoisinant les 13'000 habitants, les autorités se doivent de veiller à préserver une qualité de vie afin que, comme dans le passé et jusqu'à aujourd'hui, il fasse toujours bon vivre à Versoix.

Nous souhaitons que ce Plan directeur soit une référence et un instrument efficace, stimulant et vivant, pour celles et ceux qui ont et auront la responsabilité passionnante de présider au destin de notre chère Commune.

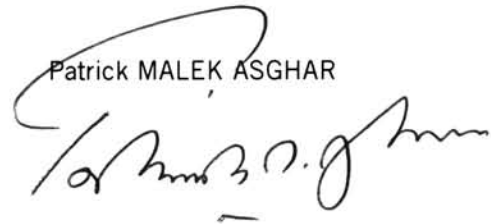
Jacques FRITZ



Véronique SCHMIED



Patrick MALEK ASGHAR



SOMMAIRE

	page
1. INTRODUCTION.....	1
1.1 Cadre légal.....	1
1.2 Déroulement	1
1.3 Enseignements de la première phase d'étude.....	2
1.4 Structure du plan directeur.....	3
2. PORTRAIT DE LA COMMUNE.....	5
2.1 Contexte régional et cantonal	5
2.2 Contexte communal.....	7
3. POLITIQUE DE L'HABITAT	11
3.1 Caractéristiques générales	12
3.2 Approche par quartiers	15
3.2.1 Versoix-la-Ville, Argand	15
3.2.2 Choiseul.....	18
3.2.3 Versoix-le-Bourg	20
3.2.4 Sous-Saint-Loup.....	22
3.2.5 Ravoux.....	24
3.2.6 Fayards et Mâchefer	25
3.2.7 Ecogia.....	27
3.2.8 Richelien.....	29
3.2.9 Creuson, Sauverny	31
4. POLITIQUE DES EQUIPEMENTS ET DES SERVICES.....	35
4.1 Equipements scolaires (primaires) et para- scolaires	35
4.2 Equipements et installations pour les enfants.....	36
4.3 Equipements pour les jeunes	37
4.4 Equipements pour les personnes âgées.....	37
4.5 Equipements de sports et loisirs.....	38
4.6 Principaux équipements culturels	39
4.7 Plantages.....	40
5. POLITIQUE DE L'ECONOMIE ET DE L'EMPLOI	43
5.1. Développements à l'intérieur de la zone à bâtir.....	46
5.2. Les activités hors zone à bâtir.....	47
5.3 Promotion, marketing, communication	48
6. POLITIQUE DES ESPACES PUBLICS, DU PAYSAGE ET DU PATRIMOINE	51
6.1 Le réseau des espaces publics	51
6.2 Paysage, sites et patrimoine.....	59

7.	POLITIQUE DES MILIEUX NATURELS ET DE L'AGRICULTURE	65
7.1	Le vallon de la Versoix.....	65
7.2	Les rives du lac.....	67
7.3	Nature en ville	68
7.4	La forêt	69
7.5	Corridors à faune	70
7.6	Information et sensibilisation	70
7.7	Agriculture	71
8.	POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT	75
8.1	Nuisances sonores	75
8.2	Protection de l'air	76
8.3	Gestion des déchets.....	78
8.4	Rayonnement non ionisant (RNI)	79
8.5	Gestion des eaux météoriques	80
8.6	Energie.....	81
8.7	Sites pollués.....	82
8.8	Risques majeurs	82
9.	PLAN DIRECTEUR DES DEPLACEMENTS	85
9.1	Cadre de référence.....	85
9.2	Réseau routier	91
9.3	Stationnement	102
9.4	Transports collectifs.....	107
9.5	Réseau cyclable.....	112
10.	PLAN DIRECTEUR DES CHEMINS POUR PIETONS.....	117
10.1	Introduction.....	117
10.2	Enjeux généraux et locaux	118
10.3	Objectifs et principes	121
10.4	Mise en œuvre et priorités.....	132
11.	SYNTHESE	139
	PROGRAMME DE MISE EN ŒUVRE.....	143
	Tableaux récapitulatifs	
	Fiche de mesure N°1 : Versoix-Centre.....	153
	Fiche de mesure N°2 : Richelien Gravines.....	157
	Fiche de mesure N°3 : "Chez Pélissier".....	159
	Fiche de mesure N°4 : Ecogia – Bécassière.....	161
	Fiche de mesure N°5 : Vallon de la Versoix (tronçon urbain).....	163
	Fiche de mesure N°6 : La voie lacustre.....	165
	Fiche de mesure N°7 : Espaces publics.....	167
	Fiche de mesure N°8 : Aménagement de la route de Suisse.....	169
	Fiche de mesure N°9 : Prolongement du chemin de la Scie.....	171

DOSSIER D'ANNEXES